



École des Deux-Ruisseaux

278, rue de l'Atmosphère Gatineau (Québec) J9J 3V2
Téléphone : (819) 771-1472 Télécopieur : (819) 771-3805

Assemblée Annuelle des Parents
Mardi 10 septembre 2019
18h30
Procès verbal

Présences :		
Nicolas Stievenard	Sabrina Bertrand	Marie-Claude Bégin
Alexandre Hamelin	Reynald Sajous	Guillaume Dubé
Charlotte Smoley	Annie Verville	Jonathan Boisvert
Titus Cristea	Johana Foren	Valérie Noël
Sonia Bellerive	Judith Santerre B.	Olivier Caron
Jean-Sébastien Langelier	Jessica Loadenthal	Nathalie Villeneuve
Cédric Ménard	Alain Henrion	Razik Mammeri
Corina Sandu	Amélie Clément	Mélissa Charest
Josée	Far A C.	Francis Grignon
Pascal Roberge	Marie-Eve Ménard	Tanya Guitard
Daniel Rousseau	Franck Allien	Myriam Joseph
Leila Abdou	Mohamed Bouhlel	Sofiène Khelif
Jonathan Brulotte	Mélanie Cabana	

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Chantal Laberge, directrice, remercie l'assemblée pour sa présence et rappelle de bien vouloir signer le document de présence. Mme Laberge rectifie quelques points d'informations en lien avec la diffusion de nouvelles dans les médias (boîte de dons, mur du gymnase, pupitres dans la nouvelle classe).

Madame Marie-Elen Pelletier, directrice adjointe, se présente à l'assemblée.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Mme Marie-Elen Pelletier est proposée par Olivier Caron comme secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Chantal Laberge fait la lecture de l'ordre du jour.
Proposé tel quel par Judith Santerre.
Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée annuelle des parents du 11 septembre 2018

Mme Chantal Laberge laisse quelques minutes à l'assemblée pour lire le procès verbal.
Des correctifs sont apportés au procès-verbal.
Proposé tel que modifié par Mme Sabrina Bertrand.
Adopté à l'unanimité

5. Rôles et Fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents du comité EHDA et du comité de parents ;

Conseil d'établissement

Mme Chantal Laberge propose que Mme Mélanie Cabana présente les rôles et fonctions du conseil d'établissement à la lecture du rapport annuel.
Un document est mis à la disposition des membres.

OPP

M. Nicolas Stievenard se présente comme président sortant de l'OPP et y explique le rôle. L'organisme participatif de parents est en support aux activités de l'école pour répondre aux besoins des élèves.
L'OPP soumet aussi des recommandations au CÉ (exemple : activités parascolaires).
L'OPP participe entre autres l'Halloween, Noël, carnaval, kermesse, jour du souvenir, semaine des enseignants, de la semaine des services de garde, du BBQ, activité Lego, etc.

M. Stievenard présente les comités. Nous avons un grand besoin de bénévoles.

- transport actif (Trottibus) et sécurité
- environnement (arrosage, verdissement et amélioration de la cour d'école)
- bibliothèque (réparation et préparation des livres, décoration thématique)

Les rencontres ont lieu mensuellement de 18h30 à 20h30.

En 2018-2019, environ quinze parents ont été activement bénévoles. L'objectif cette année est de mobiliser près de vingt parents. Nous remercions tous les parents qui ont répondu à l'appel pour les différentes activités.

➤ Allocution du parent représentant au comité EHDAA de la CSPO

Comité EHDAA

M. Jonathan Boisvert présente le comité CCSEHDAA (*comité consultatif pour les services des élèves handicapés et en difficultés d'apprentissage et d'adaptation*). Il s'agit d'un comité consultatif de la CSPO. Le comité est consulté quant aux services offerts aux élèves EHDAA afin d'offrir, au sein de la commission scolaire, des services de très grandes qualités. Le rôle du parent est ensuite de rapporter l'information au CÉ. Pour y siéger au sein de la CSPO, il est nécessaire d'avoir un enfant ayant un plan d'intervenant et il s'agit d'un mandat d'un an. L'élection d'un substitut est préférable pour nous assurer qu'un parent de l'école reçoive les informations. M. Boisvert signifie son intérêt d'être substitut à ce comité.

Comité de parents

M. Guillaume Dubé présente les rôles et fonctions du comité de parents, sur lequel siège un parent de chacune des écoles de la CSPO. Il s'agit d'un comité consultatif. Le représentant doit être un membre du conseil d'établissement. Le comité de parents exerce un rôle au sujet du fonctionnement de la commission scolaire. Quatre parents sont élus pour siéger comme commissaire parent au sein du conseil des commissaires (incluant un parent représentant EHDAA). Le mandat est donc de faire le pont entre l'école, la commission scolaire et les parents tout en donnant l'avis des parents sur les éléments consultés.

6. Présentation du rapport annuel 2018-2019

Mme Mélanie Cabana, présidente sortante de 2018-2019, présente le rapport annuel qui a été rédigé en collaboration avec l'OPP et l'école. Ce dernier sera envoyé par courriel à tous les parents et sera disponible sur le site de l'école.

2018-2019 a été ponctué de nombreux changements : changement de directions, adoption du nouveau projet éducatif et...nouveau mur de gymnase.

Huit rencontres ont ponctué l'année scolaire 2018-2019.

Les membres du conseil d'établissement sont six parents, quatre enseignants, la technicienne du service de garde, un membre du personnel de soutien, un membre de la communauté (non votant), la direction (non votante), un représentant OPP (non votant) et un représentant EHDAA (non votant). Mme Nathalie Villeneuve, commissaire, a aussi été présente aux séances du CÉ.

Mme Cabana remercie les membres présents en 2018-2019.

Les principaux thèmes abordés ont été les suivants :

- Le budget
- L'ouverture du service de garde

- Adoption du projet éducatif (2 membres CÉ sur le comité du projet éducatif)
- Campagne de financement
- Choix de l'agenda et du traiteur
- Frais chargés aux parents et liste des fournitures
- Sélection du traiteur

Des recommandations sont aussi formulées pour l'année en cours.

- Sécurité dans le stationnement
- Veiller sur l'opérationnalisation du projet éducatif

Mme Laberge, direction, présente la synthèse du projet éducatif. Le processus du plan d'action sera entamé la semaine prochaine avec le personnel.

7. Élections

7.1 Adoption de la procédure d'élection (président d'élection et 2 scrutateurs)

Chantal Laberge agit à titre de présidente d'élection.
Proposée par Sonia Bellerive.

Messieurs Olivier Caron et Guillaume Dubé agissent à titre de scrutateurs.

7.2 Mise en candidature

Trois parents ont un mandat renouvelé automatiquement compte tenu qu'ils sont en 2^e année de mandat. Le mandat « parent » du CÉ est de représenter l'ensemble de la communauté. Les membres sortants sont M. Titus Cristea, M. Jonathan Brulotte (démission en 2018-2019) et Mme Sabrina Bertrand.

Trois mandats de deux ans sont donc à déterminer :

Mises en candidature :

- Alain Henrion (proposé par Nicolas Stievenard)
- Sabrina Bertrand (proposée par Marie-Claude Bégin)
- Titus Cristea (proposé par Olivier Caron)
- Sofien Khelif

Les candidats se présentent un à un et font un bref discours.

7.3 Élection des nouveaux membres

Les 3 membres élus sont :

- Sabrina Bertrand
- Titus Cristea
- Sofien Khelif
- Membre substitut : Alain Henrion (proposé par Mélanie Cabana)

8. Organisme de participation des parents (O.P.P.)

8.1 Mandat

Le mandat a été expliqué un peu plus tôt.

8.2 Formation

Mme Charlotte Smoley propose la constitution de l'OPP.

Adopté à l'unanimité

9. Comité de parents

9.1 Élection du représentant au comité de parents

Point reporté à la première séance du conseil d'établissement.

9.2 Élection du substitut

Point reporté à la première séance du conseil d'établissement.

10. Comité EHDAA CSPO (facultatif, mandat de 2 ans)

10.1 Nomination du représentant au comité EHDAA

Mme Sonia Bellerive est élue au comité EHDAA.

10.2 Nomination du substitut au comité EHDAA

M. Jonathan Boisvert est élu comme substitut.

11. Mot du commissaire

Mme Nathalie Villeneuve, commissaire, se présente à l'assemblée.

Elle revient sur la construction de l'école 036 pour 2020; considérant l'explosion de clientèle surtout dans le secteur Ouest du Plateau.

Elle mentionne que l'école secondaire 040 se fera pour 2021 (appel d'offres, comité, qualité du terrain). La capacité sera de 800 élèves tel qu'annoncé au fil des années passées.

Mme Villeneuve rappelle son rôle auprès des élèves et des parents. La politique de gestion des surplus sera rouverte cette année via le conseil des commissaires. Les bassins seront aussi à revoir en cours d'année en fonction des élèves du préscolaire 4 ans et de l'école 036 et la consultation pour les parents devrait avoir lieu le 22 octobre. Le mur du gymnase sera réparé pour le 30 septembre.

Une école d'élèves préscolaire 4 ans n'a pas été envisagée, considérant que ce n'est pas vision du MEES.

M. Titus Cristea remercie Nathalie Villeneuve pour son implication et questionne sur l'immeuble de la Petite Ourse qui a été reporté par les médias comme étant remplie à sa moitié de capacité.

La capacité de l'école secondaire du Plateau est questionnée.

12. Période de questions

Mme Laberge rappelle que les séances du CÉ sont publiques.

13. Levée de la séance

19h56

La présidente, Mélanie Cabana